

Bilan Saison estivale 2022

La commune de Crozon a pris, pour l'année 2022, des mesures de protections expérimentales concernant le stationnement sur plusieurs sites sensibles. Une évaluation des aménagements a été menée sur la période de juillet à septembre dans une démarche d'amélioration de l'accueil des visiteurs et en lien avec l'aménagement des sites. L'objectif est de respecter à la fois les enjeux de biodiversité, de paysage et de sécurité et d'accueil.

La Palue :

Stationnements existants :

Stationnement	Capacité	Remarque
La Palue	Environ 65 places	Difficulté de manœuvre et stationnement insuffisant lorsque les conditions de surf et de beau temps sont réunies
Var Poul	Environ 15 places	Situé au centre du village
Moulin de Kerdroën	Plus de 100 places	Stationnement de délestage peu utilisé s'il reste des places à la Palue et situé à 1500 mètres de la plage
Dunes et poches	Environ 60 places	Aire de dépôt utilisé comme stationnement désorganisé et situé sur des habitats protégés

Bilan :

Points positifs

Il n'y a pas eu de stationnements sur les habitats dunaires sur le site de La Palue pendant la saison estivale, mais à partir de septembre, le stationnement s'effectue sur les dunes en attendant un aménagement plus durable.

La commune a installé des appuis-vélo sur l'aire de dépôt, mais ils encore peu utilisés car peu visibles, beaucoup de vélos sont attachés aux portiques et panneaux sur le stationnement de La Palue.

Points à améliorer

Lorsque l'accès en bas est fermé, il est difficile de manœuvrer et d'opérer un demi-tour en particulier pour les gros véhicules.

Il y a beaucoup moins d'installations de camping-cars et de fourgons sur le site grâce à l'interdiction de stationnement la nuit et l'action de la police municipale, mais ça pose la question sur les reports de fréquentation sur les sites où le stationnement est autorisé 24h.

On observe une augmentation du camping-sauvage sur le mois de septembre, avec la présence de nombreux camping-cars sur le parking de La Palue pourtant interdit. De nombreux fourgons s'étaient installés dans les dunes pendant la période sans portique.

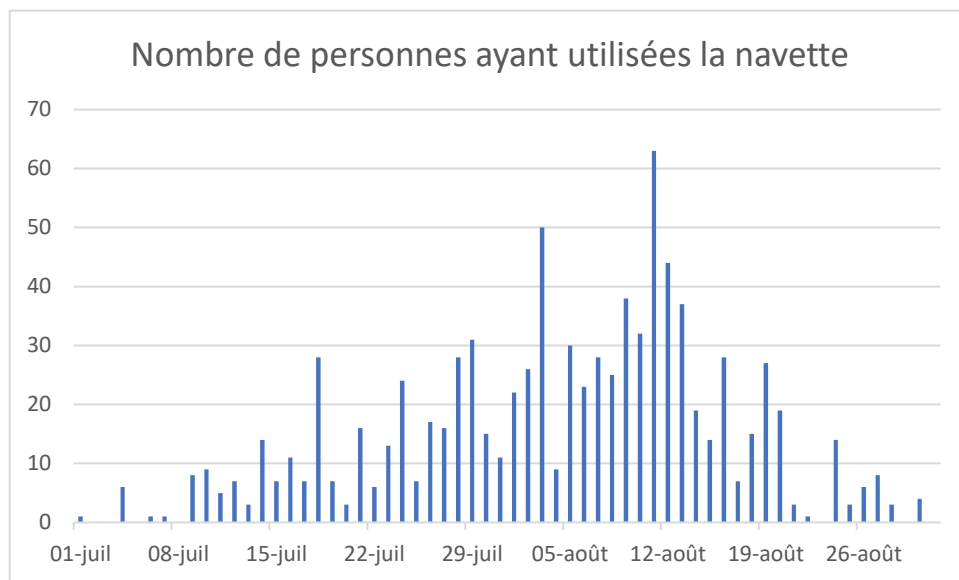
Le stationnement du Moulin de Kerdroën est peu utilisé (habitude des locaux, manque de visibilité), les usagers qui connaissent le site tentent d'abord de se stationner à La Palue, et finissent par se stationner de manière sauvage où ils peuvent dans le village de la Palue.

On observe une augmentation du stationnement dans le village (bord de route, Var Poul, entrée de maison...), induisant un dérangement pour les riverains et une problématique de partage de la route entre les vélos, les piétons, la navette...

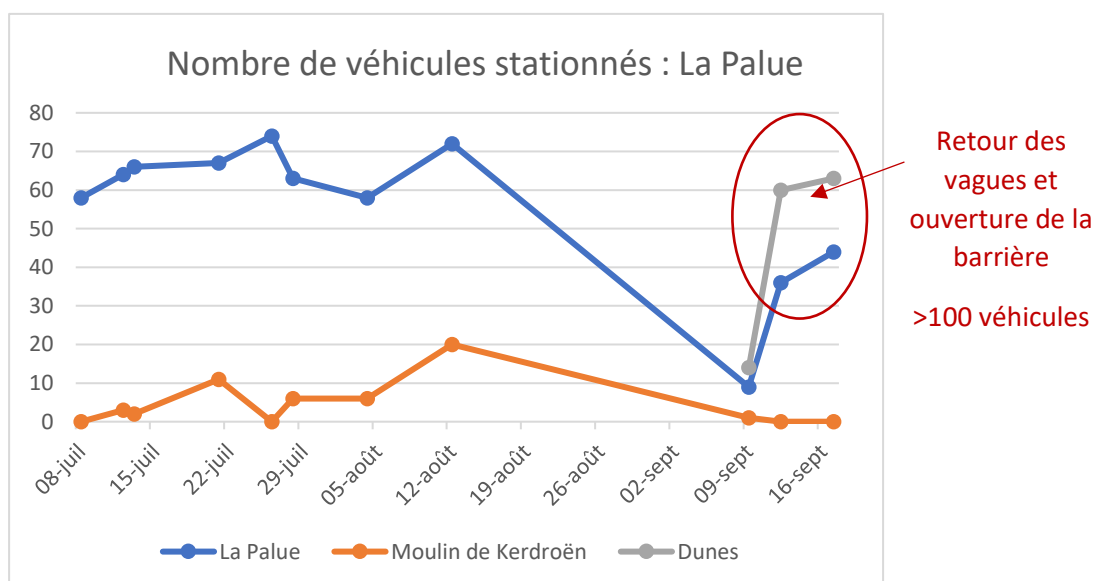
La navette est assez peu utilisée (environ 10 personnes par jour en juillet et 19 personnes par jour en Aout). Les personnes qui l'utilisent sont satisfaites, généralement le chauffeur donne son n° de téléphone, et les gens l'appellent quand ils veulent retourner au parking. Au vu de la fréquentation de la navette, il n'y a pas d'attente et les usagers sont satisfaits.

La barrière est assez contraignante pour la navette : le chauffeur doit descendre du véhicule pour ouvrir la barrière.

Les journées avec peu de personnes, la navette tourne à vide (16 jours avec moins de 5 personnes dans la journée).



La signalétique du système de navette gagne à être améliorée : en venant de la route de Dinan, le panneau peu visible, plusieurs usagers voient le panneau une fois sur le parking de La Palue.



- Une fois la barrière ouverte, les usagers reprennent vite l'habitude de se garer au plus près. Le retrait du portique de hauteur pour l'accès aux dunes induit un fort retour du camping sauvage au mois de septembre, notamment dans les petites poches.

- Un certain impact paysager à l'entrée des dunes de La Palue (panneau navette, portique, panneaux, barrière...)

- Les pics de fréquentation (environ 110 véhicules) n'ont pas forcément lieu en été, mais les jours où il a des vagues et du soleil (septembre par exemple).

- Propositions à court-terme :

- Remise en place de la barrière de hauteur pour l'accès aux dunes

- Remise en place du sens unique pour l'accès à l'aire de dépôt si maintien de l'ouverture hors saison

- Canalisation de l'accès à la plage par les dunes pour les piétons à gauche à partir du parking

- Talutage des « poches » appartenant au Conservatoire du littoral

- Mener une réflexion sur l'installation d'une barre de hauteur sur le parking La Palue (bout du village) avec une aire de retournement dans la première poche

- Lancement d'une étude comprenant un diagnostic et des propositions d'aménagement à partir du cahier des charges transmis par la CCPCAM

Kersiguénoù :

Stationnement	Capacité	Remarque
Nouvelle aire naturelle de stationnement	Plus de 100 places	Stationnement éloigné donc pas utilisé en priorité
Route	Environ 15-20 places côté droit en descendant, Environ 30 places côté gauche en descendant.	Difficultés de manœuvres et problématique de partage de la route (piétons, vélos, véhicules dans les deux sens, stationnement).
Poche	Environ 25 places	Stationnement sur les habitats dunaires

Bilan :

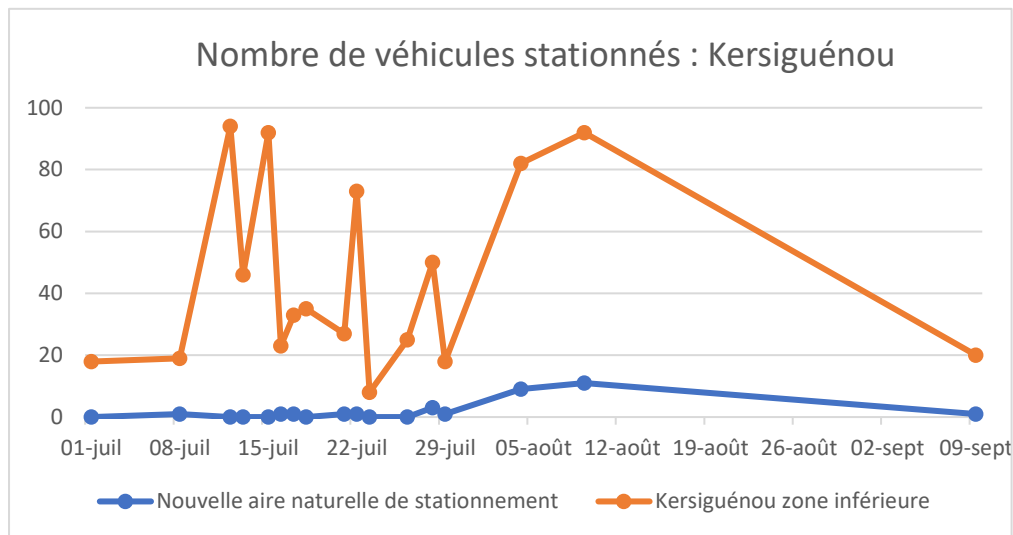
+ Points positifs

Les poches de stationnement dans la dune ont été fermées, et ne nécessiteront pas d'être réouvertes en dehors de la période estivale. Ce sont environ 3700 m2 de dunes qui pourraient à terme être renaturés, et l'impact paysager dans les dunes est nettement diminué.

Les cyclistes peuvent stationner leur vélo sur des appuis-vélo. Pour autant, les appuis-vélo se trouvent dans la zone de retournement, et les voitures se garent très proche des aménagements pour vélos.

➔ Points à améliorer

L'aire naturelle de stationnement est peu utilisée, sur 17 journées de comptage, seulement 30 véhicules stationnés sur la nouvelle aire naturelle de stationnement contre 725 voitures sur le reste des zones de stationnement (route, poches).



Les usagers préfèrent se stationner le long de la route (des deux côtés), et notamment dans le virage, au-delà du panneau d'interdiction. Ce stationnement engendre des problèmes de circulation lors des manœuvres et des croisements. L'organisation pose également question sur la problématique de l'accès secours et du partage de la route avec les autres usagers.

L'aire de retournement n'est pas adaptée : le terrain est accidenté (difficulté de manœuvres, appuis-vélo sur la zone, voitures régulièrement stationnées au niveau de la zone de retournement empêchant les manœuvres). Les véhicules sont parfois obligés de monter sur le bas-côté en sable, créant des ornières dans des milieux fragiles.

La fermeture des poches de stationnement n'a pas particulièrement changé l'organisation des stationnements, puisqu'en 2017, les usagers se stationnaient déjà des deux cotés de la route.



2017



2022

Les usagers qui se garent « loin » (nouvelle aire naturelle de stationnement ou le long de la route) marchent, pour la plupart sur la route pour rejoindre la plage (problème de sécurité).

La signalétique du stationnement de délestage manque de visibilité (amélioration en cours d'été), mais pourrait être encore améliorée.

La poche maintenue dans les dunes est souvent occupée par des camping-cars. Les véhicules à gros gabarit continuent de descendre au plus bas et de se garer le long de la route, alors qu'elle n'est déjà pas large, ils ne peuvent également pas facilement faire de demi-tour.

- Propositions à court-terme :

- Maintenir la fermeture des poches dans les dunes
- Sécuriser le secteur des appuis-vélo (les déplacer ?)
- Organiser une zone momentanée pour les piétons pour la descente le long de la route tant que l'organisation reste la même (barrière à chaîne ?)
- Interdire le stationnement dans la zone de retournement
- Mener une réflexion pour obliger les camping-cars (et les autres voitures ?) à se stationner sur la nouvelle aire naturelle de stationnement
- Empêcher physiquement le stationnement sur les zones les plus dangereuses (virage)
- Améliorer la signalétique (entrée du parking, pour l'accès piéton à la plage depuis la nouvelle aire naturelle de stationnement)
- Mener une réflexion globale à l'échelle de l'Anse de Dinan (prise en compte de Dinan, Kersiguéno, Kerloc'h, Goulien) en lien avec les différents acteurs : concertation, demandes d'autorisation
- Initier à plus long terme un réel aménagement de la zone en lien avec le Conservatoire du littoral, l'ABF, service de l'état ...

Autres constats / réflexions :

- L'Aber, Dinan et le Cap de la Chèvre font face à un fort report de fréquentation lié à l'interdiction de stationnement nocturne sur certains stationnements littoraux. La question se pose : « étendre l'interdiction sur ces nouveaux sites » ou « maintenir le stationnement 24h sur certains sites »... ? Si oui, lesquels ?

- A l'échelle du territoire, il serait intéressant de mener une réelle réflexion pour mieux inciter les usagers à se stationner sur les aires de délestage : signalétique, campagne de sensibilisation, travail avec les Offices de Tourisme ?

- Stationnement de Losmarc'h : le talus qui sépare la zone interdite au véhicules hauts s'affaisse, certains usagers en véhicules 4x4 passe au-dessus. Re-talutage ? Le stationnement (fond du parking) pourrait également être aplani.
- Il pourrait être intéressant de mener une réflexion sur la matérialisation des places de stationnement pour mieux organiser les aires de stationnement. Les aires de retournement sont souvent mal adaptées également.

Bilan de la saison

Des problématiques de stationnement sont toujours présentes. Les aires de délestage sont souvent peu utilisées tant que des places (sauvages) sont possibles au plus près des plages.

Les habitudes des usagers sont difficiles à faire évoluer, il faudra donc utiliser des moyens techniques et physiques (plots...) pour limiter le stationnement sur les zones protégées et/ou dangereuses.

Les expérimentations pourront être poursuivies et améliorées, mais il est proposé dès maintenant d'engager des réflexions en lien avec la CCPCAM, le Conservatoire du littoral, l'ABF, les services de l'état pour des aménagements plus durables, répondant aux différentes demandes d'autorisation (permis d'aménager).